

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS 21

## NOUVELLES RÈGLES SUR L'ACCÈS ET L'UTILISATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES



Canadian Pork Council  
Conseil canadien du porc

La saine gestion des produits antimicrobiens constitue le fondement du cadre pancanadien sur la résistance antimicrobienne. Le resserrement des règlements et des politiques concernant l'accès et l'utilisation des produits antimicrobiens importants en médecine humaine font partie de la stratégie de Santé Canada.

### À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2018

- o Les éleveurs devront obtenir une ordonnance de leur vétérinaire pour se procurer des antibiotiques et des aliments médicamenteux (Catégories I, II et III).
- o Pour pouvoir prescrire des antimicrobiens qui sont importants en médecine humaine, le vétérinaire doit avoir une véritable relation vétérinaire-client-patient avec l'éleveur.
- o Il faudra maintenant une ordonnance pour se procurer des antibiotiques et des aliments médicamenteux qui étaient autrefois disponibles en vente libre.
- o Toute allégation relative à la stimulation de la croissance sera retirée de l'étiquette.

#### CATÉGORIE I TRÈS HAUTE IMPORTANCE EN MÉDECINE HUMANE

Ces antimicrobiens sont essentiels pour traiter des infections humaines graves et il n'y a que très peu ou pas d'antimicrobiens de remplacement.

**Ceftiofur** (p. ex., Excenel, Excede, Ceftiocy, Efficur, Cevaxel)  
**Fluoroquinolones** (p. ex., Baytril)

#### CATÉGORIE II HAUTE IMPORTANCE EN MÉDECINE HUMANE

Cette catégorie comprend les antimicrobiens utilisés pour traiter des infections humaines graves et pour lesquels des médicaments de remplacement sont généralement disponibles.

**Aminoglycosides** (p. ex., Apralan, Gentocin, Neomix, Neo-terramycin, Neo-tetramed, Neo-chlor, Hog scour sus)  
**Lincosamides** (p. ex., Lincomix, Linco-spectin, Lincomed, Lincomycin)  
**Macrolides** (p. ex., Pulmotil, Tilmovet, Draxxin, Tylan, Tylosin, Aivosin)  
**Pénicillines** (p. ex., Polyflex, Pen pro, Depocilline, Pen Aqueous, Pen-p-110)  
**Triméthoprime/sulfaméthoxazole** (p. ex., Borgal, Trmidox, Trivettrin, Bimotrin)  
**Streptogramines** (p. ex., Stafac, Virginiamycin)

#### CATÉGORIE III MOYENNE IMPORTANCE EN MÉDECINE HUMANE

Les antimicrobiens de cette catégorie ne sont pas le traitement privilégié lors d'infections humaines graves; des médicaments de remplacement sont généralement disponibles.

**Aminocyclitols**  
**Bacitracines** (p. ex., BMD, Albac, Bacitracine)  
**Phénicoles** (p. ex., Nuflor, Florkem)  
**Pleuromutilin** (p. ex., Denagard)  
**Sulphonamides** (p. ex., sulfadimidine, Sulfa, Sulvit, Sulmed, Sulfa med)  
**Tétracyclines** (p. ex., Auréomycine, Oxytetracycline, Oxysol, Terramycin, Chlor 100, Oxyvet, Liqumycin, Oxymycin, Deracin)

#### CATÉGORIE IV FAIBLE IMPORTANCE EN MÉDECINE HUMANE

À l'heure actuelle, les antimicrobiens de cette catégorie ne sont pas utilisés en médecine humaine. Il n'y a donc pas de changements dans la façon de se les procurer.

**Ionophores** (p. ex., Monteban, Coxistac, Posistac)  
**Orthosomycine** (p. ex., Surmax)